

Nb de conseillers en exercice	10
Nb de conseillers présents	10
Nb de suffrages exprimés	10

COMMUNE DE PRUNIERES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°1 du 19 janvier 2023
Délibération n°11 de la séance (2023-11)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Prunières s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VERRIER, Maire ;

Étaient présents : Jacques BILLON-TYRARD, Pierre DOUSSOT, Robert FRAYSSINES (arrivé à 20h25) Martine MARSEILLE, Elisabeth MEYNET, Evelyne PALMAS, Céléna MONDON, Michel De RANCOURT, Annie SOLDADO, Jean-Luc VERRIER.

Étaient absents ou représentés :

Secrétaire de séance : Evelyne PALMAS

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 janvier 2023

Objet : Mise à jour du plan d'action pour la rénovation du réseau d'eau potable

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 2224-7-1 ;
Vu le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 fixant un rendement de réseau minimum à atteindre en fonction du volume prélevé sur la ressource et de l'Indice Linéaire de Consommation ;

Considérant l'obligation imposée aux organismes de gestion des réseaux d'eau potable de réaliser un descriptif détaillé des ouvrages d'eau potable et d'établir un plan d'action en cas de rendement du réseau de distribution d'eau potable inférieur aux seuils fixés par décret ;

Considérant que le seuil à atteindre, fixé pour la commune de Prunières est de 65,8% tandis que la valeur effective du rendement du réseau d'eau potable est bien inférieure ;

Vu les délibérations 2020-38 et 2021-30 approuvant le plan d'action pour le réseau d'eau potable et sa mise à jour ;

Considérant qu'il convient d'actualiser le plan d'actions notamment suite au marché de travaux pour la rénovation du réseau d'eau potable et au rendement 2021 de 50,1 % ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :
10 voix Pour 0 abstention 0 voix Contre


- 1- Approuve la mise à jour du plan d'actions pour la rénovation du réseau d'eau potable mis en annexe.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.
Pour extrait conforme au registre lequel est dûment signé.

Prunières, le 23 janvier 2023
Le Secrétaire de séance
Evelyne PALMAS



Prunières, le 23 janvier 2023
Pour le Maire empêché
Le 1^{er} adjoint délégué aux finances
Pierre DOUSSOT



Accusé de réception en préfecture
006-210501060-20230119-2023-11-DE
Date de réception préfecture : 24/01/2023